

La lutte pour le commerce international et ses implications pour l'Afrique

M. Malowist

Si l'on trace la carte géopolitique du monde en l'an 1500, on voit apparaître un certain nombre de grandes régions relativement autonomes qui entretiennent, à des degrés divers, des rapports mutuels d'ordre soit commercial soit conflictuel. Il y a, d'abord, l'Extrême-Orient, représenté par le Japon et la Chine, qui, avec les régions du Pacifique et de l'océan Indien comprenant les îles Moluques, Bornéo, Sumatra et l'Inde elle-même, est la source d'approvisionnement du monde en épices. Il y a, ensuite, le Moyen-Orient qui couvre une vaste zone comprenant la péninsule arabe, l'Empire safavide et l'Empire ottoman, lequel englobe bientôt l'Afrique du Nord. Puis, c'est l'Europe avec les Slaves, les Scandinaves, les Allemands, les Anglo-Saxons et les Latins, qui tous restent confinés dans ses frontières. Enfin, il y a l'Afrique, avec son rivage méditerranéen au nord et ses côtes de la mer Rouge et de l'océan Indien qui prennent une part croissante au commerce international avec l'Extrême-Orient et l'Orient.

La période qui s'étend de 1500 à 1800 voit s'établir un nouveau système géo-économique orienté vers l'Atlantique, avec son dispositif commercial triangulaire reliant l'Europe, l'Afrique et les Amériques. L'ouverture du commerce atlantique va permettre à l'Europe, et plus particulièrement à l'Europe occidentale, d'augmenter son ascendant sur les sociétés des Amériques et d'Afrique. Dès lors, elle joue un rôle moteur dans l'accumulation de capital générée par le commerce et le pillage organisés à l'échelle mondiale. L'émigration d'Européens vers les comptoirs commerciaux d'Afrique et des territoires d'Amérique du Nord et du Sud donne naissance à des économies annexes qui se constituent outre-mer. Celles-ci joueront, à long terme, un

rôle décisif par leur contribution à la montée en puissance de l'Europe qui assied sa domination sur le reste du monde.

De l'avis des historiens, la période qui va de 1450 à 1630 a été marquée dans la plupart des pays européens, en particulier pour ceux de l'Ouest et du Sud-Ouest, par une formidable expansion économique, politique et culturelle. Avec le temps, la division du continent en un Nord-Ouest avancé sur le plan économique, une péninsule ibérique relativement peu développée et un vaste Centre-Est se développant rapidement mais également de plus en plus tributaire des marchés occidentaux s'accroît.

La période est aussi marquée par un mouvement d'expansion outre-mer qui atteint d'immenses territoires situés en bordure de l'Atlantique, et même dans le Pacifique. La côte africaine est touchée par ce mouvement dès le début du XVI^e siècle, encore que l'Afrique du Nord connaisse une situation différente de celle de la région située au sud du Sahara. La Méditerranée est le théâtre d'une âpre rivalité opposant l'Espagne, le Portugal, la France et l'Afrique du Nord musulmane, tandis que l'influence de l'Empire ottoman ne cesse de grandir.

En 1517, les Ottomans s'emparent de l'Égypte, puis soumettent une grande partie de la péninsule arabe et établissent peu à peu leur domination sur Tripoli, Tunis et Alger, où des régences ottomanes sous protectorat turc se multiplient. Celles-ci font planer une grave menace sur les navires européens et sur les côtes méridionales de l'Italie et de l'Espagne. Au Maroc, cependant, les Portugais parviennent à asseoir leur emprise sur une grande partie de la côte, jusqu'à Agadir et Safi, alors que les Castellans s'établissent à Tlemcen et Oran¹.

Ces conquêtes sont d'une grande importance, car elles assurent aux Portugais le contrôle des débouchés de certaines grandes routes du commerce de l'or et des esclaves établi, depuis des siècles, entre le Soudan occidental et les côtes méditerranéennes à travers le Sahara et le Maghreb. Les débouchés de certains autres grands axes, d'orientation nord-sud et est-ouest, sont aux mains des Turcs et de représentants plus ou moins autonomes de l'Empire ottoman en Afrique (Alger, Tunis et Tripoli). Ces événements interviennent près d'un siècle après le début de l'expansion portugaise en Afrique occidentale, ce qui explique que les Européens² détournent à leur profit une partie du trafic de l'or et des esclaves, auparavant destiné au monde musulman. Il en résulte une réduction de l'approvisionnement en or du Maghreb, problème dont l'étude approfondie permettrait sans aucun doute de mieux comprendre la conquête de la boucle du Niger par les Marocains, en 1591, qui leur permit de s'assurer la maîtrise de certains circuits du commerce de l'or et des esclaves reliant l'Afrique occidentale au Maghreb et à l'Égypte. La célèbre campagne du pacha *Djūdar* est un exemple typique des grandes conquêtes qui marquent le XVI^e siècle. Il est bon d'ajouter que ce pacha est lui-même un renégat de souche ibérique et que son armée, composée princi-

1. Voir chapitre 9.

2. V. Magalhães Godinho, 1969, p. 184-217.

palement d'hommes de la même origine, perpétue la tradition des conquêtes espagnoles et portugaises³.

On pensait à juste titre, à l'époque, que la côte de l'Afrique occidentale et de l'Afrique orientale resterait longtemps sous la domination économique et politique du Portugal, qui exerçait aussi une certaine influence culturelle sur ses partenaires commerciaux africains. Pendant tout le XV^e siècle et au début du XVI^e siècle, les Portugais réussissent à établir de nombreux comptoirs sur la côte occidentale et à faire participer la population du littoral et ses chefs au commerce avec les Européens. À partir de 1481-1482, la forteresse d'Elmina devient le comptoir le plus important de la Côte-de-l'Or. D'autres comptoirs prennent également de l'ampleur dans la région, tels Axim, Shamma et Accra. Lorsqu'ils établissent de nouveaux comptoirs, les Portugais s'efforcent d'obtenir l'autorisation des chefs autochtones et d'acheter, de diverses façons, leur bienveillance.

En Afrique orientale, ils emploient d'autres méthodes : ils écrasent Sofala, Mombasa et d'autres villes côtières, y placent des garnisons et lèvent un impôt au profit du roi du Portugal. En même temps, ils cherchent à s'emparer du commerce de l'or, de l'ivoire et des métaux entre la côte, l'arrière-pays et l'Inde. Les divers comptoirs et factoreries portugais en Afrique ne connaissent pas tous le même succès. Au début du XVI^e siècle, le commerce à Elmina, à l'embouchure de la Gambie, en Sierra Leone et à Sofala rapporte de substantiels bénéfices provenant principalement de l'achat de l'or à des conditions avantageuses et, dans une moindre mesure, du trafic des esclaves fournis par l'arrière-pays. Arguin, la plus ancienne des factoreries portugaises, continue toutefois de décliner⁴.

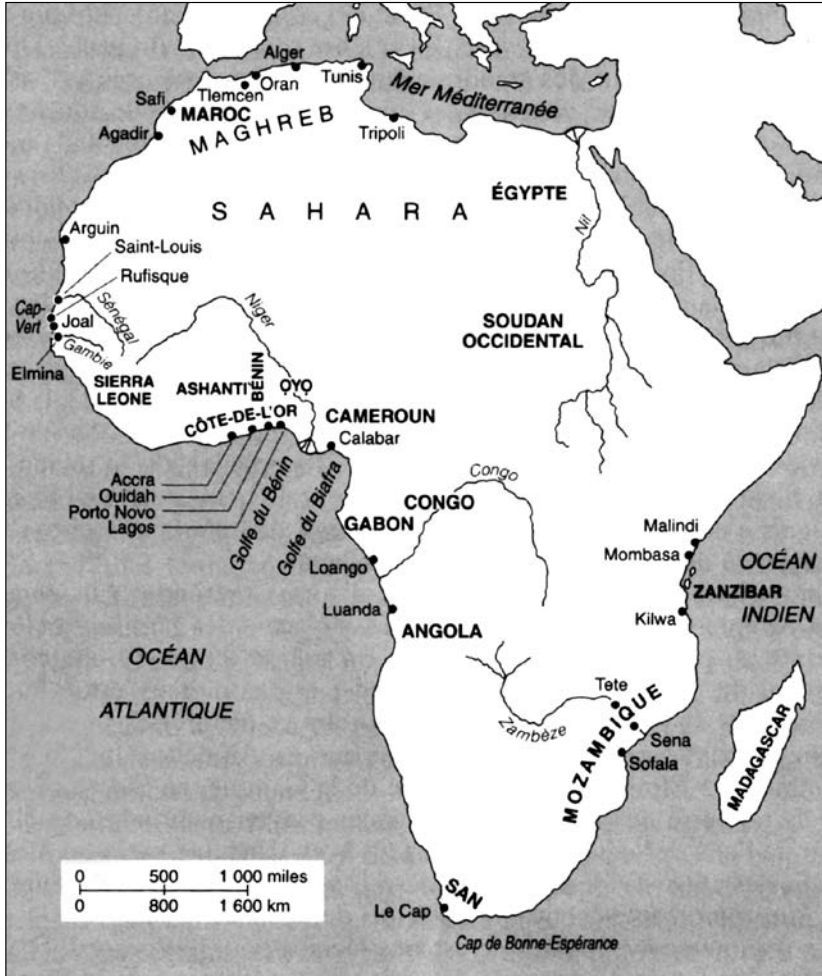
Le commerce avec l'Afrique est très lucratif pour le Portugal. D'après les calculs de Lúcio de Azevedo, les gains de la Couronne, qui s'élevaient à quelque 60 millions de réaux dans les années 1480, atteignent déjà 200 millions sous le règne du roi Manuel (1491-1521) et pas moins de 279,5 millions en 1534⁵. De toute évidence, cette progression s'explique non seulement par les échanges avec l'Inde mais aussi et surtout par les relations économiques avec l'Afrique. En outre, ce formidable apport de métal précieux venant du continent noir permet à Jean II et à son successeur, Manuel, de stabiliser la monnaie d'argent, de frapper le *cruzado*, pièce d'or de grande valeur, et, surtout, de renforcer la flotte et de développer l'administration étatique et coloniale⁶. Cette dernière mesure a une grande portée, à la fois politique et sociale, car elle offre à l'aristocratie et à la petite noblesse la possibilité d'obtenir de nombreuses charges aussi prestigieuses que lucratives. Ainsi, la fâcheuse opposition de l'aristocratie à la politique centralisatrice de la monarchie prend fin et la cohésion de l'État est renforcée.

3. Voir chapitre 2.

4. V. Magalhães Godinho, 1969, p. 185-188.

5. V. Magalhães Godinho, 1978, vol. II, p. 51-72.

6. M. Malowist, 1969, p. 219.



1.1. Afrique: les principaux points de contact du commerce européen du XVI^e au XVIII^e siècle (carte établie par J. Jilkes).

Le commerce avec l'Afrique, et plus tard avec l'Inde, accélère grandement l'ascension de la classe des négociants portugais, encore relativement peu favorisés au XV^e siècle. On pourrait donc penser, au cours de ce premier quart du XVI^e siècle, que le Portugal est entré dans une phase d'expansion économique et politique durable. Cet espoir est toutefois ruiné par le caractère rétrograde et statique de la structure socio-économique du pays. L'expansion outre-mer nécessite d'importants investissements financiers et, pour acheter de l'or et des esclaves, il faut déverser sur les rivages africains de grandes quantités d'objets en fer, en bronze et en cuivre, ainsi que des textiles bon marché, sans parler de l'argent, des produits alimentaires et du sel. Or, ces biens ne sont pas produits au Portugal et doivent être achetés d'abord à des marchands étrangers ou à Bruges, puis sur les grandes places commerciales européennes de l'époque. En outre, le développement de la flotte est tributaire des importations de bois d'œuvre et d'autres produits forestiers provenant essentiellement des pays Baltes, qui fournissent également un certain volume de céréales dont la production, au Portugal, est insuffisante depuis le XIV^e siècle⁷. Cet état de fait n'a encore jamais été étudié de façon approfondie, mais il est évident que le produit du commerce extérieur a dû en grande partie être affecté à l'importation des marchandises nécessaires au commerce avec l'Afrique. Le Portugal ne peut accroître sa production intérieure, en raison de son faible potentiel démographique (au milieu du XVI^e siècle, il ne compte, en effet, que 1 400 000 habitants)⁸ et de la très vive concurrence de l'étranger, notamment pour les produits industriels, très demandés sur le marché portugais depuis de longues années.

Le formidable essor économique de l'Europe se traduit sur le continent, à partir de 1470, par une hausse progressive des prix qui devient spectaculaire pendant la seconde moitié du XVI^e siècle et touche principalement les produits agricoles et industriels. On ne s'est pas encore penché sur le rapport entre l'élévation des prix et la progression des bénéfices que le Portugal a tirés de son commerce d'outre-mer; il semble toutefois qu'il ne soit pas à l'avantage du Portugal. Le monopole du négoce avec l'Afrique ou avec l'Inde, qui procède de surcroît d'une tout autre conception économique, ne lui est pas d'un très grand secours. L'important investissement dont s'accompagne l'expansion outre-mer n'est rentable pour le Portugal que s'il peut imposer à ses partenaires noirs des conditions d'échange qui lui soient favorables, c'est-à-dire s'il peut acheter bon marché et vendre cher. Pour cela, il faut limiter, voire interdire, l'accès aux comptoirs aux immigrants européens, surtout aux ressortissants de pays autres que le Portugal, moyennant l'entretien d'une flotte suffisamment puissante pour être véritablement dissuasive. C'est là une entreprise extrêmement coûteuse, qui se révèle presque au-dessus des moyens du Portugal⁹.

7. A. da Silva Costa Lobo, 1904, p. 83.

8. V. Magalhães Godinho, 1978, vol. II, p. 25.

9. *Ibid.*, p. 185-203.

Déjà, à partir de 1470, le Portugal doit soutenir un conflit armé avec la Castille. Grâce à la supériorité temporaire de sa flotte et à ses mouvements diplomatiques, il réussit à l'éliminer de l'Afrique occidentale aux termes des traités d'Alcaçovas et de Tordesillas, conclus respectivement en 1481 et en 1494, et en vertu des droits exclusifs sur l'expansion économique et politique dans le sud-est de l'Atlantique accordés au Portugal par le pape Alexandre VI. La découverte et la conquête de l'Amérique, ainsi que la politique européenne en général détournent la Castille de l'Afrique. Les relations entre le Portugal et ses autres rivaux, sur la côte de l'Afrique occidentale puis en Afrique orientale, évoluent toutefois de façon très différente, du fait, notamment, que ces pays rivaux sont économiquement plus avancés que le Portugal.

Les souverains portugais, Jean II et Manuel, sont contraints de demander l'aide des grands financiers italiens et du sud de l'Allemagne. Les banquiers italiens, florentins en particulier, qui se sont établis à Lisbonne et à Anvers ou qui y ont des agents, leur accordent des prêts en numéraire ou en marchandises, d'une valeur considérable, qui seront ultérieurement remboursés en espèces ou en marchandises importées d'outre-mer. À partir de 1480 et peut-être même plus tôt, certains de ces banquiers, comme Bartolomeo Mar-Chioni, Sernigi et d'autres, prennent une part active aux échanges commerciaux avec l'Afrique et rétribuent en conséquence le roi du Portugal. La comptabilité de ce dernier, à Bruges puis à Anvers, révèle l'étroite dépendance financière de la Couronne vis-à-vis de grosses entreprises comme celles des Frescobaldi, Affaitati et Fuggers¹⁰. Au premier stade de l'expansion, les souverains du Portugal réussissent à s'assurer la mainmise sur l'importation de l'or en provenance d'Afrique et, dans une large mesure, sur la traite des esclaves, ou du moins à en conserver les bénéfices indirects. Ils y parviennent grâce à un système de licences qu'ils accordent, moyennant des droits élevés, à des négociants, portugais essentiellement et, ici ou là, étrangers. Souvent, lorsque les temps sont difficiles, la Couronne portugaise renonce à ses droits en Afrique au profit des négociants (sauf à Elmina). Les licences précisent les limites de la zone géographique dans laquelle les opérations commerciales sont autorisées.

Vers 1525, les Portugais commencent à éprouver des difficultés à trouver de l'or, même dans la région d'Elmina¹¹. Ils ne sont déjà plus en mesure, semble-t-il, d'offrir suffisamment de marchandises en échange sur les côtes d'Afrique. Or, le vaste arrière-pays d'Elmina et d'Accra est, sans nul doute, encore riche en or. Cette situation profite particulièrement aux rivaux européens des Portugais — à savoir les négociants français, anglais et hollandais — étant donné qu'ils disposent de plus gros moyens financiers et n'ont pas de frais d'importation, leurs marchandises étant presque exclusivement d'origine métropolitaine. Enfin, la France, l'Angleterre et la Hollande ne succombent pas encore sous le poids d'une administration pléthorique qui régleme le commerce extérieur et régit la vie dans les

10. C. Verlinden, 1957, p. 624-625; V. Rau, 1966.

11. M. Malowist, 1969, p. 492-500.

colonies. L'appareil administratif portugais est à la fois coûteux et lent à s'adapter aux fluctuations constantes qui sont le propre du commerce extérieur. En Afrique, les marchands qui arrivent de France, d'Angleterre ou de Hollande ont les moyens d'acheter en plus grande quantité et de vendre à meilleur prix que ceux du Portugal. Des documents datant des années 1570 montrent que les Portugais ont conscience de cette situation mais qu'ils sont incapables d'y remédier.

La traite des esclaves

C'est surtout l'or, auparavant exporté vers les pays islamiques, qui attire à l'origine les Portugais vers l'Afrique noire. Toutefois, ils ne tardent pas à s'apercevoir que l'Afrique renferme une autre marchandise également fort prisée des Européens : les esclaves. Bien que différente de l'esclavage pratiqué par les Européens, la tradition d'exporter des esclaves vers les pays arabes n'en plonge pas moins ses racines dans le passé d'une grande partie du continent, du Soudan en particulier. Aux XV^e et XVI^e siècles, cette tradition semble avoir aidé, dans une certaine mesure, les Portugais à se procurer régulièrement des esclaves dans une grande partie de l'Afrique occidentale, notamment en Sénégambie, partenaire économique de longue date du Maghreb. Les Portugais, qui pénètrent de plus en plus profondément dans les régions du sud-est de l'Afrique de l'Ouest, appliquent avec succès les pratiques commerciales utilisées en Sénégambie. Comprendant le caractère indispensable de la coopération des chefs et des marchands locaux, ils s'emploient à les intéresser à la traite des esclaves. Ils n'ignorent pas qu'il peut en résulter une intensification des conflits entre les divers peuples et États africains, les prisonniers de guerre devenant le principal objet de ce commerce, mais ils cessent très tôt d'y opposer des objections morales car, comme beaucoup d'autres en Europe, ils croient que la traite ouvre aux Noirs la voie du salut : n'étant pas chrétiens, ils auraient été damnés pour l'éternité s'ils étaient restés dans leur pays.

Très rapidement, un autre argument est avancé : les Noirs sont des descendants de Ham, qui a été maudit, et sont de ce fait condamnés à l'esclavage perpétuel¹². Ce sont là des motivations idéologiques qu'il faut se garder de sous-estimer. À cela s'ajoutent les esclaves noirs apparus en Europe à une époque où le trafic des esclaves blancs en provenance de la zone de la mer Noire avait pratiquement disparu, époque à laquelle on commence à identifier l'esclave au nègre, les autres représentants de la race noire étant alors inconnus.

Pendant tout le XV^e siècle et au début du XVI^e siècle, le principal débouché du « bois d'ébène » est l'Europe, en particulier le Portugal et les pays sous domination espagnole, ainsi que les îles de l'Atlantique —

12. C'est le sentiment de nombreux auteurs portugais. Voir G. E. de Zurara, 1994; J. de Barros, 1552-1613.

telles Madère, les Canaries, les îles du Cap-Vert et, plus tard, l'île de Sao Tomé —, mais dans une certaine mesure seulement compte tenu de leur faible superficie. La traite négrière à Madère, dans les îles du Cap-Vert et, plus particulièrement, dans l'île de Sao Tomé a pour origine première l'introduction de la culture de la canne à sucre et du coton. En l'absence d'un tel impératif économique, l'esclavage n'a guère de raisons de se développer sur le continent européen. Les Africains introduits au Portugal et dans les territoires espagnols sont essentiellement employés dans les villes, comme domestiques ou artisans peu qualifiés. Rien n'indique qu'ils aient joué un rôle de quelque importance dans l'agriculture, sur laquelle reposait l'économie européenne. V. Magalhães Godinho évalue entre 25 000 et 40 000¹³ le nombre des esclaves amenés d'Arguin entre 1451 et 1505. Les autres régions d'Afrique exportaient fort peu d'esclaves à l'époque, si ce n'est à destination des pays musulmans. D'après P. D. Curtin, le nombre des esclaves arrachés à l'Afrique par les Européens entre 1451 et 1600 s'élève à environ 274 000. Sur ce nombre, l'Europe et les îles de l'Atlantique en reçurent 149 000, l'Amérique espagnole 75 000 et le Brésil environ 50 000¹⁴. Ces chiffres sont très significatifs du début de la traite atlantique, c'est-à-dire de la période qui précède le prodigieux essor des grandes plantations dans le Nouveau Monde. Ils corroborent la thèse selon laquelle la découverte et le développement économique de l'Amérique par les Blancs ont donné son impulsion à la traite, instaurée principalement, ainsi qu'il est généralement admis, pour pallier la pénurie aiguë de main-d'œuvre dont souffraient les colonies espagnoles. La population locale y était en effet trop peu nombreuse pour exécuter les lourdes tâches de production que lui imposaient les Espagnols¹⁵. Il est indéniable que le début de la période moderne voit, en Amérique, une forte concentration de Noirs dans les plaines à climat tropical. Cependant, toutes les tentatives faites pour employer massivement des Noirs à l'exploitation des mines des Andes se soldent par un échec, alors qu'une multitude d'Indiens parviennent à y survivre. À son apogée, vers la fin du XVI^e siècle, Potosi ne compte que quelque 5 000 Africains dans une population totale d'environ 150 000 âmes¹⁶. Là encore, on n'a pas réussi à les faire travailler dans les mines.

Les premiers Africains introduits en Amérique viennent d'Europe, amenés par les conquistadores (qui sont leurs maîtres). Originaires de Sénégal pour la plupart, ils ont d'abord été conduits en Europe ou y sont nés. On les appelle *ladinos* en Amérique parce qu'ils connaissent l'espagnol ou le portugais et qu'ils ont été plus ou moins influencés par la civilisation ibérique. On pense d'eux le plus grand bien, contrairement aux *bozales* qui,

13. V. Magalhães Godinho, 1962, p. 193.

14. P. D. Curtin, 1975*b*, p. 259, tableau 7.1.

15. Voir chapitre 4.

16. J. Wolff, 1964, p. 158-169 et 172-174.

venus directement d'Afrique, sont marqués par une tout autre culture¹⁷. Déjà forte dans les Antilles dès le début du XVI^e siècle, la demande de main-d'œuvre noire s'accroît rapidement avec l'expansion territoriale des conquêtes espagnoles. En raison du taux élevé de mortalité chez les Indiens et du fait que le clergé et la Couronne de Castille ne parviennent guère à défendre leurs intérêts, elle ne cesse d'augmenter et l'approvisionnement en esclaves noirs, en provenance non seulement d'Europe mais aussi et surtout d'Afrique, devient un souci primordial des nouveaux maîtres de l'Amérique.

Les Portugais ont également de sérieux problèmes en Afrique. Durant tout le XV^e siècle, ils ont porté un intérêt croissant au commerce des esclaves et, au cours du XVI^e siècle comme par la suite, les territoires capables de leur en fournir en grand nombre suscitent de plus en plus leur convoitise. C'est dans cette optique qu'il faut placer la pénétration portugaise au Kongo (où il n'y avait ni or ni argent), entamée au début du XVI^e siècle, et la conquête ultérieure de l'Angola, qui est précédée par l'essor rapide du commerce des esclaves dans l'île de Luanda. Se procurer de grandes quantités d'esclaves est également le souci des colons de l'île de Sao Tomé, non seulement parce qu'ils en ont besoin pour leurs plantations mais aussi parce qu'ils en vendent aux colonies espagnoles d'Amérique et, à partir de la fin du XVI^e siècle, également au Brésil portugais. La population noire de ce pays, qui n'est alors que de quelques milliers d'individus, connaît au siècle suivant une brusque augmentation, de l'ordre de 400 000 à 450 000 personnes, imputable au développement des plantations de canne à sucre¹⁸.

La conquête de l'Amérique et la demande de main-d'œuvre posent également des problèmes considérables à la Couronne de Castille. Fournir des esclaves aux colons est indispensable et, simultanément, les finances royales en tirent une abondante source de revenus par le biais du système des licences (ces licences sont accordées aux négociants qui s'engagent à importer un certain nombre d'esclaves pour le compte des colons au cours d'une certaine période, généralement de cinq ans). Or, le prix des licences suit l'accroissement de la demande d'esclaves. R. Mellafe affirme à juste titre que c'est par intérêt financier que la Couronne autorise l'importation d'un très grand nombre d'esclaves noirs¹⁹. Parmi les premiers à obtenir ces licences, qui concèdent souvent un monopole, on trouve non seulement des aristocrates proches du Trône (comme Gouvenet, le chancelier de Charles Quint, en 1518), mais aussi et surtout de grands capitalistes comme la famille Welser, Heinrich Ehinger et Jérôme Seiler en 1528²⁰, sans doute au titre de leurs projets de peuplement et d'exploitation minière au Venezuela. Le fait est que ce pays compte de

17. R. Mellafe, 1975, p. 14, 15, 19, 21.

18. F. Mauro, 1960, p. 179-180.

19. R. Mellafe, 1975, p. 39.

20. G. Scelle, 1906, p. 122-136.

très bonne heure des Africains amenés, entre autres, par des financiers et des conquistadores qui les ont achetés comme esclaves aux Portugais en Afrique ou en Europe. Inévitablement, toutefois, ceux qui souhaitent se livrer à la traite des esclaves tentent de se passer du coûteux intermédiaire portugais, en acquérant et en vendant pour leur propre compte le « bois d'ébène ». En Afrique, il leur faut surmonter les obstacles dressés par les Portugais, alors qu'en Amérique, ils doivent recourir à la contrebande, la Couronne de Castille n'autorisant que les titulaires de licences à importer des esclaves. Cette difficulté n'est pas difficile à surmonter du fait que les colons espagnols d'Amérique, constamment à court de main-d'œuvre, sont également disposés à traiter avec les contrebandiers qui déchargent leurs cargaisons dans des ports clandestins. Ce commerce interlope, du reste favorisé par les officiers coloniaux espagnols qui trouvent dans la corruption un moyen d'améliorer leur solde, attire tout particulièrement les étrangers. Ceux-ci se font souvent payer en or ou en argent, dont l'exportation d'Amérique espagnole à titre privé n'est officiellement autorisée que jusqu'à Séville et Cadix, centres de la puissante administration coloniale de Castille. Les particuliers ne peuvent, en principe, exporter ni or ni argent d'Espagne.

Tout semble donc favoriser l'exportation de Noirs d'Afrique vers l'Amérique ; la traite négrière ne connaît cependant sa pleine expansion que lors de la création des grandes plantations de canne à sucre. En Amérique espagnole tout d'abord, puis au Brésil, il apparaît très vite que la population indienne ne peut supporter la dure cadence de travail imposée dans les plantations, alors que les Africains y font d'excellents ouvriers. Dans l'exploitation minière en revanche, le rôle des Noirs semble avoir été très discret, sauf peut-être dans l'île de Saint-Domingue, au Venezuela et dans certaines régions tropicales du Mexique.

On voit donc que dès le début du XVI^e siècle, et en particulier au cours de la deuxième moitié de ce siècle, l'Afrique joue un rôle extrêmement important, bien que peu enviable, de fournisseur de main-d'œuvre et d'une certaine quantité d'or à une économie mondiale en plein essor.

Il faut toutefois préciser que la situation des Portugais est de plus en plus précaire. Au Maroc, ils se voient infliger de graves revers par les chérifs (*shārīf*) saadiens qui parviennent, pendant un certain temps, à entraîner la population dans une guerre sainte contre les infidèles. En 1541, ils perdent Agadir et sont contraints peu après, en raison de difficultés financières, d'abandonner la quasi-totalité de leurs ports marocains. L'année 1560 voit la première faillite de la Couronne portugaise. Le maintien d'un empire colonial a procuré d'énormes bénéfices à une partie de l'aristocratie et de la petite noblesse, ainsi qu'à quelques marchands, mais il a ruiné la Couronne et son Trésor, et fait peser un fardeau de plus en plus lourd sur une grande part de la population.

L'émergence de nouvelles puissances européennes

Les Français, à partir de 1520, et les Anglais, à partir de la deuxième moitié du XVI^e siècle, se révèlent être en Afrique de dangereux rivaux pour les Portugais. Dès la fin du XVI^e siècle, cependant, les Hollandais sont encore plus dangereux qu'eux. Au début, on ne voit à l'œuvre que des marchands français isolés, comme le célèbre Dieppois Jean Ango, ou des compagnies commerciales. Ni le roi de France, ni la Couronne d'Angleterre ne sont directement associés au commerce avec l'Afrique. François I^{er} tente même, sans succès, en 1531, 1537 et 1539, d'obtenir de ses sujets qu'ils s'abstiennent de faire des expéditions en Afrique pour ne pas compromettre ses relations avec le Portugal à une époque où la France est en conflit ouvert avec les Habsbourg d'Espagne. Des marchands de Rouen, de La Rochelle et de Dieppe ont déjà envoyé leurs navires en Afrique. En 1525, le roi du Kongo capture un petit navire français qu'il remet, avec son équipage, aux Portugais²¹. La présence française est particulièrement sensible dans la région du Cap-Vert et du Sénégal. Les Français pillent souvent, dans ces eaux, les vaisseaux portugais qui rentrent chargés de cargaisons d'or africain ou de marchandises embarquées en Inde. Beaucoup d'autres ports français (Le Havre, Honfleur) participent, au cours du XVI^e siècle, à cette expansion française. Nantes va peu à peu y prendre une place prépondérante. Dans le dernier quart du XVI^e siècle, la position de la France en Sénégambie est très forte, notamment dans des centres comme Gorée, Portudal, Joal et Rufisque (Rio Fresco), en pays Wolof. Les Français apportent des textiles de Normandie et de Bretagne, des alcools, des objets en métal, voire des armes à feu. Il semble même que ce soit ce dernier commerce qui fasse pencher la balance en faveur de la France, car la Couronne portugaise a longtemps interdit, avec beaucoup d'obstination, ce type d'exportation en Afrique, alors que les souverains locaux brûlaient de s'en procurer. Les Français achètent surtout de l'or et de l'ivoire, mais aussi du poivre de Guinée (malaguette), des peaux et de l'huile de palme. Les esclaves n'occupent pas, à cette époque, une place importante dans leurs acquisitions. Au milieu du XVI^e siècle, les Français se présentent comme de dangereux rivaux pour les Portugais sur la Côte-du-Poivre et la Côte-de-l'Or²². Il semble qu'ils exportent en Afrique beaucoup plus de denrées que les Portugais, ce qui se révèle particulièrement préjudiciable aux intérêts de ces derniers dans la région d'Elmina. C'est ainsi qu'en 1556, les Français et les Anglais apportent une telle quantité de denrées et les vendent à des prix si bas que, à Elmina, l'agent portugais est dans l'incapacité d'acheter de l'or²³. Cependant, il s'agit là d'un cas exceptionnel et, par la suite, les Portugais redressent la situation. L'expansion française a sans doute été quelque peu freinée à l'époque des guerres de

21. A. Brasio, 1952, vol. I, p. 138, 153.

22. C. A. Julien, 1948, p. 177; G. Martin, 1948, p. 4.

23. G. Martin, 1948; J. W. Blake, 1942.

religion, mais c'est là une hypothèse qui reste à confirmer. Il semble que des armes à feu aient été vendues à des souverains locaux sur les côtes du Cameroun. C'est cependant au Sénégal que les Français sont le plus solidement implantés; ils y coopèrent souvent avec les *tangomãos* émigrés des îles du Cap-Vert, qui sont pour la plupart des mulâtres. Ils chassent les Portugais de l'embouchure du Sénégal et de la Gambie, mais se voient à leur tour obligés de céder la place aux Anglais, à la fin du XVI^e siècle²⁴.

La pénétration de ces derniers en Afrique, au XVI^e siècle, est analogue à celle des Français. Ils commencent par nouer de solides relations économiques avec le Maroc à partir de 1541, année où les Portugais sont expulsés de la plupart des ports qu'ils tenaient sur l'Atlantique, lesquels sont désormais ouverts aux navires d'autres pays européens. De 1550 à 1565 environ, les compagnies commerciales anglaises lancent plusieurs expéditions dont le récit a été conservé. Elles explorent les côtes de l'Afrique de l'Ouest jusqu'au golfe du Bénin, où elles achètent surtout de l'or, des peaux et un petit nombre d'esclaves. Les récits des Portugais montrent qu'à la fin du XVI^e siècle, les Anglais sont en contact avec la population de la Côte-de-l'Or, encore qu'ils ne se montrent guère intéressés par le trafic des esclaves²⁵. On sait même qu'en 1623, Richard Jobson refuse d'acheter des esclaves noirs en basse Gambie alors qu'à la même époque, les Portugais y sont fort actifs dans ce domaine et coopèrent avec des trafiquants africains²⁶. On sait encore peu de choses sur la pénétration anglaise dans les autres régions d'Afrique de l'Ouest. À la fin du XVI^e siècle, toutefois, leur position est très forte aux confins de la Sénégambe d'où ils réussissent à chasser non seulement les Portugais mais aussi les Français. En 1588 est créée la première compagnie anglaise de commerce avec la « Guinée » à l'initiative, principalement, de marchands de Londres et d'Exeter qui ont déjà pris une part active à des expéditions commerciales dans l'estuaire de la Gambie²⁷. Rien ne permet, cependant, d'affirmer que cette compagnie se soit beaucoup développée. Les Anglais trouvaient peut-être, à la fin du XVI^e siècle, que le pillage des navires castillans dans les eaux de l'Atlantique leur rapportait plus que le commerce avec l'Afrique.

C'est précisément à cette époque que les Hollandais font leur apparition sur les côtes du continent noir. Ils sont alors en guerre avec l'Espagne et se refusent à respecter le partage de l'Atlantique décrété par le pape. Ils traitent le Portugal, alors gouverné par Philippe II, en ennemi. Les capitaux énormes amassés par leurs négociants et la puissance de leur flotte leur permettent de pénétrer plus profondément en Inde et en Afrique que les Anglais et les Français. Un historien hollandais, H. Terpestra, estime que les premières expéditions hollandaises en Afrique sont le fait de compagnies créées principalement par des commerçants de moyenne envergure cherchant à faire

24. L. Silveira, 1946, p. 16, 17, 35-37, 44-46.

25. T. S. Willan, 1959, p. 94-97, 139; J. W. Blake, 1942, vol. II, p. 129, 133, 138, 150-155.

26. R. Jobson, 1623, p. 112.

27. Voir note 25.

fructifier rapidement leurs capitaux. Les expéditions dans les Indes orientales sont, au contraire, organisées par de grands capitalistes, qui sont souvent de riches émigrants d'Anvers et peuvent faire des investissements à plus long terme²⁸.

De 1593 à 1607, environ deux cents navires appareillent de Hollande pour l'Afrique; en 1610 et 1611, il y en aurait eu, dit-on, une vingtaine par an. Les Hollandais viennent à Gorée, en 1594 et 1595, et, quelques années plus tard, ils atteignent le cap du Bénin où ils achètent des cotonnades et des cauris, qu'ils vont échanger, sur la Côte-de-l'Or, contre de l'or et de l'argent. En 1611, ils construisent le port de Nassau, en Morée, sur la Côte-de-l'Or; ce sera leur premier comptoir fortifié sur la côte occidentale de l'Afrique. Ils développent également le commerce avec la région d'Accra²⁹. Les Portugais ne peuvent rivaliser avec eux parce que la richesse des Hollandais et la grande efficacité de leurs réseaux commerciaux leur permettent de vendre à bon marché de grandes quantités de produits. Cela les avantage aussi par rapport aux Anglais et aux Français. Ils exportent des objets en fer, en bronze, en cuivre et en étain, des textiles à bon marché d'origines diverses, des alcools, des armes, différents ornements, des produits d'usage courant, voire des lunettes qui sont diversement appréciées. Grâce à la vente de ces produits (dont l'ampleur surprend véritablement Pieter de Marees en 1601-1602³⁰), les quantités d'or amenées de l'arrière-pays sur la Côte-de-l'Or augmentent encore, mais surtout au profit des Hollandais. Ils importent aussi du sucre de l'île de Sao Tomé, jouant pendant quelque temps un rôle prédominant dans ce commerce, et acheminent le produit semi-fini vers leurs raffineries d'Amsterdam³¹.

La pénétration des Hollandais en Afrique de l'Ouest est un phénomène plus ou moins spontané. En 1617, ils sont si puissants en Sénégalie qu'ils occupent une place prépondérante dans l'île de Gorée et qu'ils supplantent, dans une large mesure, non seulement les Portugais mais aussi les Anglais et les Français à Joal, Portudal et Rufisque. Ils conservent cette position de force pendant plus de cinquante ans. En même temps, leurs navires mouillent à Loango, sur la côte du Kongo et sur celle de l'Angola. Ils se montrent au début, comme les Anglais et les Français, très peu intéressés par le commerce des esclaves. Vers 1600, toutefois, s'ouvre une nouvelle phase de la pénétration européenne en Afrique, au cours de laquelle le commerce des esclaves va prendre une importance croissante, y compris pour les Hollandais. Cette évolution s'annonce avec l'achat d'esclaves à Elmina, Accra et Arda, au Bénin et dans le delta du Nil, ainsi qu'à Calabar, au Gabon et au Cameroun. Ces esclaves sont vendus aux planteurs de l'île de Sao Tomé (qui appartient alors aux Hollandais) en échange de sucre ou acheminés vers le Brésil. Il s'agit notamment de Wolof acquis dans le delta

28. H. Terpestra, 1960, p. 341, 324.

29. K. Ratelband, 1953, p. XXI-XXV, LXXV, LXXXIII; P. de Marees, 1605.

30. P. de Marees, 1605.

31. K. Ratelband, 1953, p. XCV, CXV, p. 114, 118 et suiv.

du Sénégal; selon O. Dapper, ils sont très réputés pour leur grande vigueur et conviennent bien pour le travail dans les plantations³². La conquête de l'Angola, en 1641, est étroitement liée aux besoins des Hollandais au Brésil, suivant en cela l'exemple des Portugais³³. Les Hollandais perdent le nord-est du Brésil et sont expulsés d'Angola en 1648. Néanmoins, l'association étroite de ces deux territoires, qui repose sur la traite des esclaves, persiste jusqu'au XIX^e siècle.

Tout au long de cette période, l'Afrique orientale n'intéresse que médiocrement les Européens. Les Portugais, qui tiennent Sofala et ont assujéti politiquement d'autres villes côtières, ne pénètrent pas à l'intérieur. Sur le Zambèze, ils ne poussent pas plus loin que Tete et Sena, où ils achètent de petites quantités d'or sur les marchés locaux³⁴. Le volume de l'or et peut-être des autres biens acheminés de l'arrière-pays vers la côte est déjà en diminution au milieu du XVI^e siècle, et rien n'indique qu'il se soit accru par la suite. Cette réduction des arrivages d'or à Sofala a des conséquences tout à fait néfastes pour des villes comme Kilwa, Mombasa ou Malindi qui avaient connu une grande activité avant l'arrivée des Portugais, à l'époque où elles fournissaient de l'or et d'autres produits aux acheteurs venus d'Inde et d'Arabie. Ce déclin s'explique peut-être par le fait que les musulmans ont dû mettre fin à leurs activités commerciales sur la côte de l'Afrique orientale, mais il semble que des troubles se soient également produits au voisinage des routes que suivaient les négociants entre les ports et l'arrière-pays³⁵. La question demande à être approfondie. Les populations côtières ont tenté en vain de faire intervenir les Turcs de la péninsule arabique contre les Portugais. L'expansion de l'*imāmat* d'Oman sur le littoral et dans les îles de l'Afrique de l'Est, qui s'amorce au XVII^e siècle, entraîne, peu avant 1700, certains changements en obligeant les Portugais à se confiner dans le seul Mozambique³⁶ mais ce n'est qu'à la fin du XVIII^e siècle et au XIX^e siècle que ces changements deviennent vraiment très marqués.

En ce qui concerne la pointe sud de l'Afrique, les premiers signes d'une pénétration européenne se manifestent au XVII^e siècle, lorsque la Compagnie hollandaise des Indes orientales encourage la création de colonies de paysans hollandais (et allemands) auxquels est donné le nom de Boers. Le phénomène reste toutefois presque négligeable au XVII^e siècle et même longtemps après. Cependant, la pression des Boers qui réduisent les San en esclavage ou les chassent de leurs terres, quand ils ne les exterminent pas, augure mal de l'avenir pour la population africaine³⁷.

32. *Ibid.*, p. 8, 10, 27-35, 40-61; O. Dapper et A. F. C. Ryder, 1965.

33. M. Malowist, 1969, p. 569.

34. J. L. de Azevedo, 1947, p. 189-201; V. Magalhães Godinho, 1969, p. 253-275.

35. V. Magalhães Godinho, 1962, p. 272-273.

36. *Ibid.*, p. 273; R. Oliver et G. Mathew, 1963, vol. I, p. 141, 142.

37. Voir chapitre 23.

L'Afrique comme réservoir de main-d'œuvre

P. D. Curtin estime à 274 000 le nombre de Noirs acheminés à travers l'Atlantique entre 1541 et 1600. En quelques années, ce nombre est porté à 1 341 000 personnes et il atteint 6 millions au XVIII^e siècle. Selon les calculs faits d'après ces chiffres par F. Mauro, et considérés comme valables par P. D. Curtin, le nombre d'esclaves envoyés au Brésil entre 1575 et 1675 est de l'ordre de 400 000 à 450 000, et atteint près de 2 millions au XVIII^e siècle³⁸. Tout au long du XVIII^e siècle, la fourniture de main-d'œuvre noire aux Antilles britanniques et françaises s'accroît dans des proportions considérables, celle vers Cuba augmente aussi. Ces chiffres témoignent d'un changement d'attitude radical, quoique progressif, des Européens envers l'Afrique. Ce continent cesse, à leurs yeux, d'être une riche source d'or pour devenir d'abord et avant tout un réservoir de main-d'œuvre sans lequel la création et l'exploitation de nombreux grands domaines européens en Amérique seraient purement et simplement impossibles. Cette évolution, sensible dès le milieu du XVII^e siècle, devient tout à fait nette vers 1700. Le développement rapide des plantations de canne à sucre est la principale cause de cette énorme augmentation de la demande de main-d'œuvre noire. Le processus, qui s'amorce dès le XV^e siècle à Madère, aux Canaries, aux îles du Cap-Vert, et plus particulièrement à Sao Tomé au cours de la deuxième moitié du XVI^e siècle, atteint le Brésil où il prend de très grandes proportions dans la région du Nord-Est. L'occupation hollandaise, loin de l'interrompre, le renforce encore. La situation ne se modifie que lorsque les Hollandais, chassés du Brésil, commencent à appliquer les techniques de raffinage du sucre qu'ils y ont mises au point dans les îles de la Caraïbe, îles qui peu à peu vont être essentiellement dominées par les Anglais et les Français. Vivement concurrencées par ces nouvelles plantations, celles du Brésil n'occupent plus que le second rang dans l'économie nationale. Avec l'exploitation des mines d'or et de diamants du Brésil central (et plus tard, au XIX^e siècle, avec le développement de la culture du café dans le Brésil méridional), la demande et l'importation d'esclaves ont, aux XVIII^e et XIX^e siècles, presque triplé par rapport à celles du XVII^e siècle³⁹.

En même temps, l'approvisionnement en esclaves des planteurs anglais et français de la Caraïbe augmente considérablement. Dans les colonies anglaises, le nombre des esclaves passe de 264 000 au XVII^e siècle à 1 400 000 au XVIII^e siècle. La situation est la même dans les îles occupées par la France, notamment à Saint-Domingue où près de 790 000 esclaves, dont la plupart viennent directement d'Afrique, sont amenés au XVIII^e siècle⁴⁰. La culture de la canne à sucre fait également son apparition à Cuba, où elle crée des besoins très semblables en main-d'œuvre. Le Surinam

38. P. D. Curtin, 1971*b*, p. 259; F. Mauro, 1960, p. 179, 180.

39. P. D. Curtin, *op. cit.*

40. *Ibid.*

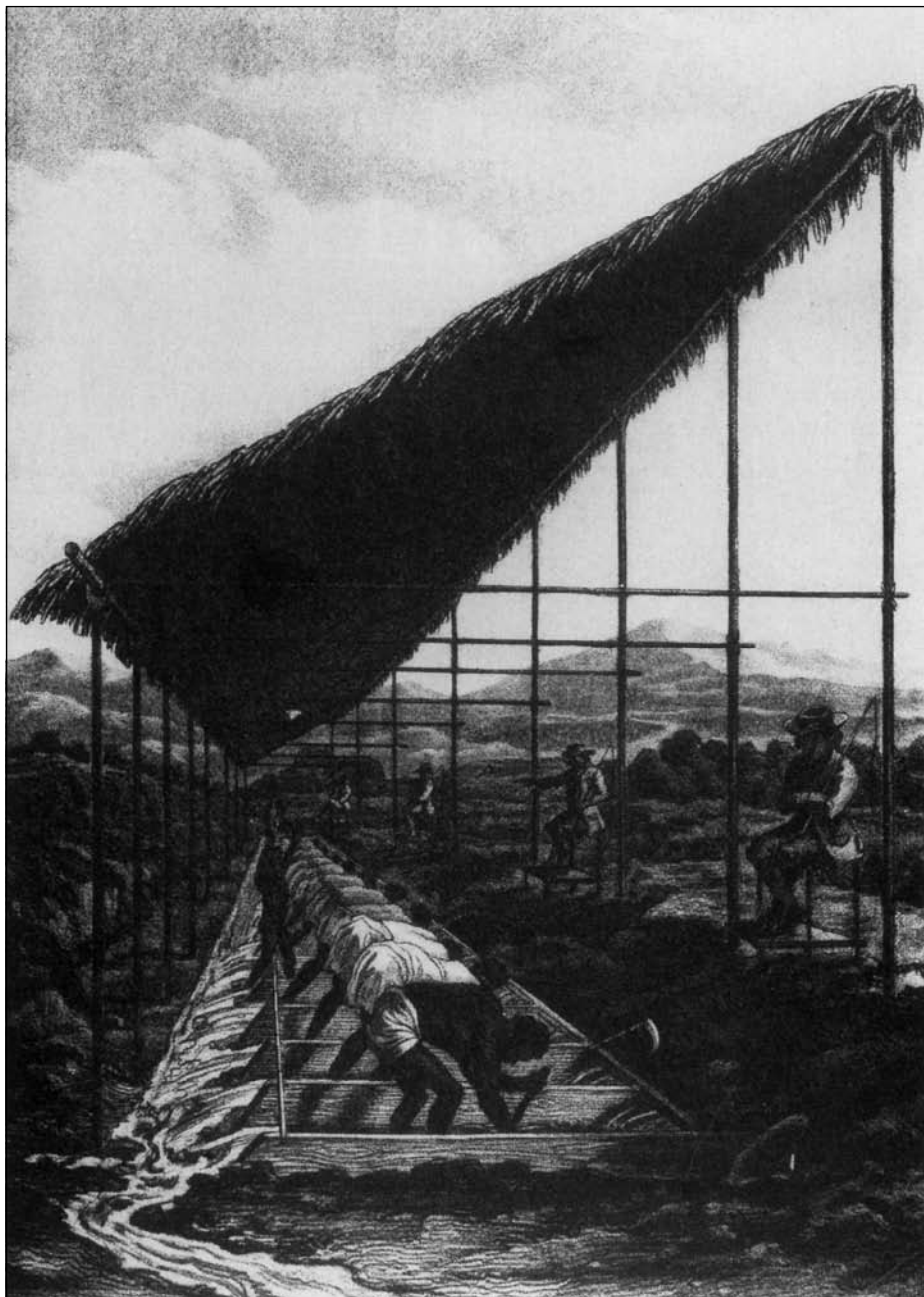
hollandais, les plantations anglaises et françaises d'Amérique centrale et la partie septentrionale de l'Amérique du Sud absorbent des esclaves noirs en grand nombre. En Amérique du Nord, les plantations de tabac de Virginie et les plantations de riz du Maryland fournissent les bases d'un nouvel essor de la traite des Noirs. Elle connaît une forte progression au XVIII^e siècle, où près de 400 000 esclaves sont amenés dans les colonies anglaises⁴¹. Au XIX^e siècle, le développement des plantations de coton transforme le sud des États-Unis d'Amérique en un immense territoire dont l'économie repose sur l'esclavage. Dans les colonies du Nord, où prédomine la culture des céréales dans les petites et moyennes exploitations, ce type d'importation de main-d'œuvre demeure très limité.

La demande de main-d'œuvre noire dans les colonies américaines impose à l'Europe occidentale une tâche d'une ampleur sans précédent, notamment à une époque caractérisée par des changements radicaux dans la répartition des forces économiques et politiques. Dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, le déclin de l'Espagne et du Portugal est de plus en plus évident. La Hollande, alors à l'apogée de sa puissance, commence à être lentement évincée par l'Angleterre et la France qui connaissent un développement économique rapide et exercent, à partir de la fin du XVII^e siècle, une influence de plus en plus importante sur la nature et l'ampleur de la pénétration blanche en Afrique, tandis que les Espagnols et même les Hollandais ne jouent plus qu'un rôle relativement marginal. En ce qui concerne les Portugais, leur succès dans la conquête de l'Angola leur permet de conserver une position favorable dans cette zone importante pour le trafic des esclaves.

Au XVII^e siècle, la Hollande et l'Angleterre, puis la France et un certain nombre d'autres pays créent des compagnies qui assurent le commerce avec l'Afrique et l'acheminement des esclaves vers l'Amérique. Il se produit donc une concentration des ressources à ces fins. Les compagnies obtiennent de leurs gouvernements respectifs le monopole du commerce avec l'Afrique, ce qui leur permet d'imposer les prix qui leur conviennent. En contrepartie, elles sont tenues d'entretenir les anciens forts et d'en construire de nouveaux pour protéger les comptoirs européens situés sur les côtes africaines. À cet égard, l'action des compagnies anglaises, hollandaises et françaises renforce la position des Européens en Afrique. Les forts européens se multiplient rapidement tout au long des XVII^e et XVIII^e siècles, notamment en Côte-de-l'Or et dans son voisinage immédiat.

En même temps, l'Afrique devient un lieu d'affrontement pour les Européens. Il ne faut pas voir là un simple écho de la rivalité des grandes puissances en Europe. Les négociants et les compagnies commerciales s'efforcent de s'assurer le contrôle des comptoirs les mieux situés sur la côte africaine. Ils profitent, pour cela, des périodes de guerre, de sorte que les possessions des différents groupes rivaux d'Européens, dont chacun est appuyé par son gouvernement, changent fréquemment de mains. Les

41. *Ibid.*



1.2. Lavage des boues diamantifères par des esclaves noirs au Brésil.
[© The Wilberforce Museum, Hull.]



1.3. Vente de marchandises, de tableaux et d'esclaves dans la Rotunda, à La Nouvelle-Orléans, en Amérique.

[© The Wilberforce Museum, Hull.]

gouvernements en question désirent avant tout développer les plantations américaines, qui reposent sur l'exploitation de la main-d'œuvre noire, et accroître les bénéfices qu'ils retirent du commerce des esclaves. Il est, dès lors, inconcevable que non seulement les grandes puissances mais aussi d'autres pays de moindre importance puissent laisser l'Afrique livrée à elle-même. Même la Suède, le Danemark et la Prusse tentent d'intervenir dans les affaires africaines, quoique sans grand succès et, finalement, s'en retirent.

Les résultats des compagnies ne sont cependant pas aussi brillants que prévu. Les deux plus grandes compagnies anglaises ne sont pas très actives. La Royal African Company, qui est fondée en 1672 et dans laquelle le roi d'Angleterre lui-même a des intérêts, se heurte à des difficultés constantes quoiqu'elle contrôle, dans le dernier quart du XVII^e siècle, une part importante du commerce extérieur de l'Afrique passant par la côte occidentale. Sa politique est très critiquée par les planteurs américains des colonies anglaises et par de nombreux négociants de la métropole⁴². Les premiers protestent

42. D. P. Mannix, 1963, p. 29-30.

contre les prix élevés des esclaves qu'elle impose, tandis que les négociants anglais qui n'en sont pas membres veulent eux aussi avoir accès aux côtes africaines et au lucratif commerce des esclaves. À partir de 1689, la compagnie voit ses privilèges diminuer progressivement et elle perd son monopole. Elle disparaît au milieu du XVIII^e siècle.

Une ère de commerce libre avec l'Afrique s'était déjà ouverte quelques années auparavant en Angleterre. Ce sont des négociants de Liverpool — principal centre, pendant près d'un demi-siècle, de ce que l'on a appelé le « commerce triangulaire » — qui sont les plus puissants. Ce commerce est organisé de la manière suivante : les négociants de Liverpool expédient leurs vaisseaux, chargés de produits anglais, vers les côtes africaines où ils les échangent contre des esclaves qu'ils transportent en Amérique pour les vendre aux planteurs des colonies anglaises, espagnoles et portugaises. En échange, ils rapportent en Angleterre des produits coloniaux⁴³. Au XVIII^e siècle, les traités commerciaux que les Anglais obligent l'Espagne et le Portugal à signer leur permettent d'accéder plus aisément aux possessions de ces deux pays en Amérique. Les Indes occidentales anglaises, en particulier la Barbade et la Jamaïque, sont, aux XVII^e et XVIII^e siècles, une zone d'implantation forcée et massive des Africains qui y sont employés à la culture de la canne à sucre, puis à celle du coton et du café⁴⁴. Ces deux îles vendent des esclaves aux planteurs de tabac et de riz de Virginie et du Maryland, qui sont de plus en plus nombreux, en échange de céréales et d'autres produits des colonies d'Amérique du Nord.

La remarquable réussite des négociants de Liverpool au XVIII^e siècle s'explique, on le sait depuis longtemps, par le très rapide essor de l'industrie dans les Midlands, notamment de la métallurgie à Birmingham et de l'industrie textile à Manchester. Les commerçants de Liverpool sont en mesure de fournir aux Africains, de façon régulière et à des prix plus modiques que ceux des autres Européens, des couteaux, des armes et d'autres objets en métal très appréciés, ainsi que des produits textiles. Tout au long du XVIII^e siècle, l'Angleterre s'affirme progressivement comme le pays qui entretient les liens économiques les plus étroits avec la côte africaine. Son influence se fait sentir du Sénégal jusqu'aux confins du Cameroun. Si elle doit abandonner à la France, en 1799, ses avant-postes au Sénégal, elle renforce sa position en Gambie et en Sierra Leone. Elle joue également le premier rôle dans le trafic d'esclaves qui s'intensifie au milieu du XVII^e siècle en Côte-de-l'Or. Le commerce auquel elle se livre dans la baie du Biafra et au cap du Bénin, y compris à Calabar, est de la plus haute importance pour elle. Le nombre des esclaves transportés au XVIII^e siècle est nettement supérieur à 1 300 000. Les exportations d'esclaves à partir d'Ouidah, de Porto Novo, de Lagos et d'autres ports de cette côte augmentent considérablement⁴⁵. Les Anglais ne sont pas les seuls prota-

43. *Ibid.*, 1963, p. 69-74.

44. K. D. Patterson, 1967, p. 16-29.

45. P. D. Curtin, 1971*b*, p. 259, 267.

gonistes européens sur cette scène. Bien que leurs positions soient moins marquées, la Hollande et, en particulier, la France avec les marchands de Nantes sont de plus en plus actifs sur la Côte-des-Esclaves, au Sénégal, dans la région du Cameroun et à Loango. L'Angola, qui est vers la fin du XVII^e siècle le principal réservoir de main-d'œuvre noire, reste, pendant la deuxième moitié du XVIII^e siècle, sous l'influence du Portugal qui continue d'approvisionner massivement le Brésil en esclaves.

Les tentatives de colonisation commencent en Angola, où des Européens, peu nombreux au début, viennent s'installer. En revanche, sur le littoral du Cap-Vert et au Kongo, la pénétration européenne reste purement commerciale. Les factoreries et les colonies créées par les Européens (comme Saint-Louis, fondé en 1626) sont dispersées et uniquement établies sur la côte, à proximité de baies bien abritées et, généralement, d'agglomérations africaines. Elles sont, pour les négociants blancs, le centre de certaines activités assez considérables mais de portée limitée. Elmina et Accra, mais aussi Ouidah, Porto Novo, Badagri, l'Ancien et le Nouveau Calabar, qui sont célèbres au XVIII^e siècle, constituent, ainsi que d'autres comptoirs, des lieux de rencontre entre les Blancs et les Noirs qui les approvisionnent en esclaves en échange de produits européens. En général, les souverains africains se réservent la priorité dans ce commerce, mais des négociants noirs jouent aussi un rôle fort important. Même en Angola, les Portugais ne capturent eux-mêmes qu'un petit nombre d'esclaves, laissant à des agents recrutés au sein de la population locale le soin de les acheter ou de les capturer dans l'arrière-pays.

Il est difficile de savoir sur quelle étendue de territoire le commerce des esclaves s'est pratiqué; Herskovits et Harwitz se trompaient, semble-t-il, en affirmant que seule la population du littoral avait été décimée par la traite des esclaves⁴⁶. Il est certain que les régions jouxtant les ports sont celles qui ont le plus souffert mais, dès le XVI^e siècle, des informations circulent sur les longs voyages que les esclaves doivent accomplir pour venir de zones reculées d'Afrique jusqu'aux ports où ils sont embarqués. Au XVIII^e siècle, lorsque l'exportation des Africains devient massive, il faut pénétrer à l'intérieur des terres pour se procurer des esclaves car, à cette époque, les principaux fournisseurs sont les souverains de pays puissants comme l'Ashanti et le Dahomey, ainsi que des trafiquants de Calabar. Il est probable que leur terrain de chasse se situait au cœur même du continent, au nord des territoires où ils résidaient⁴⁷. Les anciens États africains comme le Bénin ou l'Oyo sont beaucoup moins touchés. Le Kongo qui, au XVIII^e siècle, entre dans une période de désintégration complète n'a jamais joué un rôle important comme fournisseur d'esclaves.

Les Européens ne songent pas particulièrement, à cette époque, à une expansion territoriale en Afrique (sauf en Angola), puisqu'ils se procurent des esclaves là où ils vendent rhum, armes et autres marchandises, c'est-à-dire dans leurs comptoirs et dans les nombreuses baies qu'ils contrôlent.

46. M. J. Herskovits et M. Harwitz, 1964.

47. J. D. Fage, 1969a.

Ils ne sont pas encore prêts à entreprendre la conquête du continent noir, notamment parce qu'ils supportent mal son climat et parce qu'ils sont désarmés devant les maladies tropicales. Les Européens, de même que les Brésiliens et les premiers Nord-Américains qui commencent à faire leur apparition sur le continent africain, mettent donc tout en œuvre pour gagner l'amitié des souverains africains en leur fournissant généreusement les marchandises qu'ils désirent. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, la communauté d'intérêts très particulière qui unit les trafiquants d'esclaves européens à leurs fournisseurs (c'est-à-dire les souverains, les dignitaires et les commerçants africains) se renforce encore. Il convient de noter à ce propos que le mouvement en faveur de l'abolition de l'esclavage, lancé dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, se heurte, en Angleterre, à une résistance vigoureuse de la part non seulement des planteurs des Indes occidentales mais aussi, dans une large mesure, des marchands de la métropole. On découvrira plus tard que les rois de l'Ashanti et du Dahomey, et très certainement d'autres souverains africains, se sont eux aussi fermement opposés à l'arrêt de la traite des esclaves.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, la zone à laquelle les Européens s'intéressent le plus est la côte occidentale de l'Afrique. Le commerce des esclaves est très réduit sur la côte orientale et ce n'est qu'au XVIII^e siècle que les trafiquants européens y font leur apparition. La très grande distance qui la sépare des marchés américains élève de sérieux obstacles, bien que nullement insurmontables, à l'acheminement des Africains vers les colonies du Nouveau Monde. De nombreux habitants de la région qui correspond à l'actuel Mozambique doivent donc accomplir un voyage particulièrement long et tragique pour parvenir de l'autre côte de l'Atlantique, notamment au Brésil. Selon P. D. Curtin, le nombre d'esclaves arrachés à l'Afrique centrale et à l'Afrique du Sud-Est entre 1711 et 1810 pour être acheminés en Amérique est de l'ordre de 810 000, ce qui représente 24 % du nombre total des esclaves importés⁴⁸. On manque cependant de renseignements sur le nombre d'esclaves originaires de la côte orientale et de son arrière-pays. Un petit nombre d'esclaves noirs a été exporté par les Français après qu'ils se furent rendus maîtres de l'île de la Réunion et de l'île Maurice. En Afrique de l'Est, les exportations d'esclaves à destination de l'Arabie par les sujets de l'*imām* d'Oman sont en augmentation au XVIII^e siècle. Lorsque ce trafic se réoriente vers Zanzibar, il a des effets tragiques pour la population de l'Afrique centrale et de l'Est. Il semble cependant que ce soit surtout au XIX^e siècle qu'elle ait été décimée par les razzias des négriers arabes.

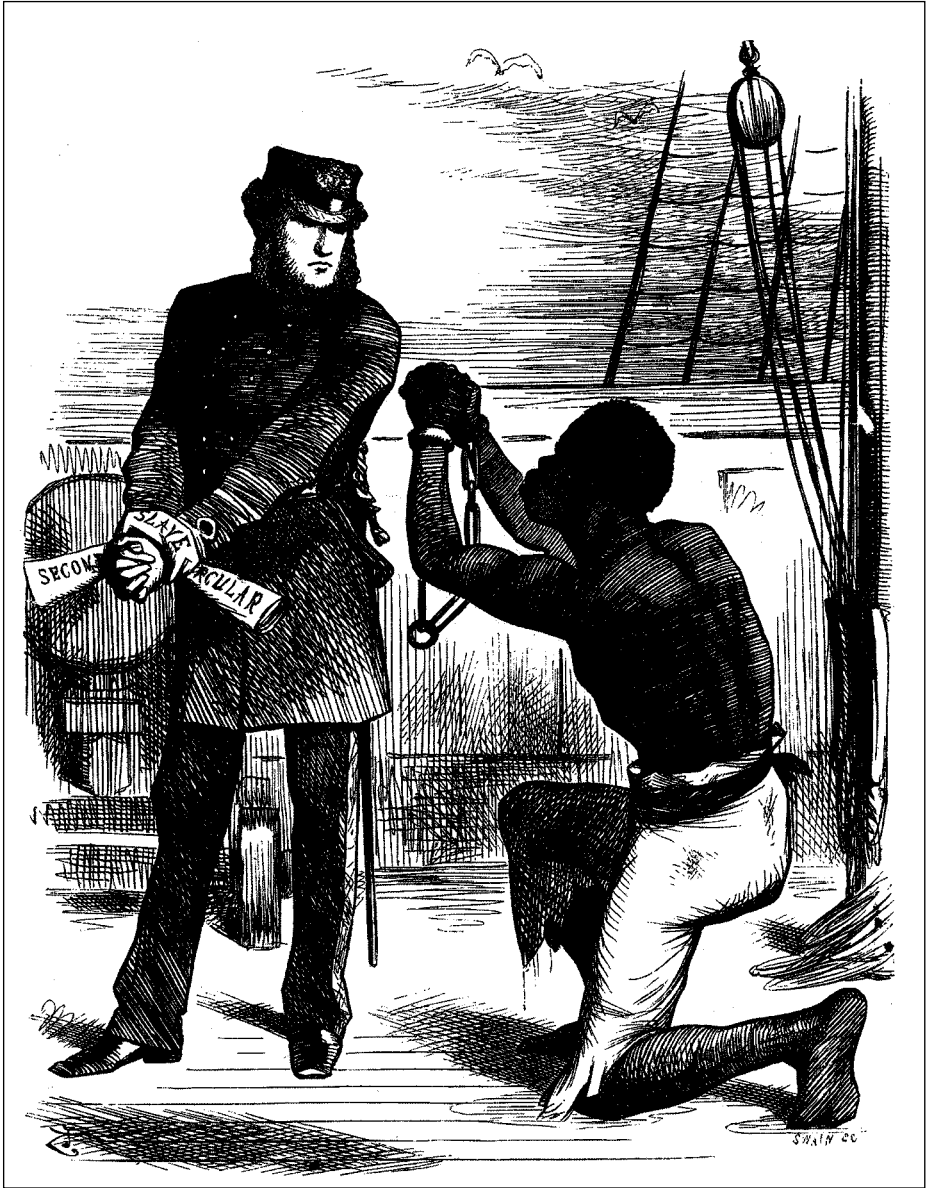
En Afrique du Nord, les Européens ne mettent fin aux activités des pirates barbaresques qu'au XVIII^e siècle, les privant ainsi de leur principale source de revenus. Il serait intéressant de savoir si ce fait eut une influence quelconque sur la politique de l'élite gouvernante d'Alger et de Tunis, qui était alors étroitement associée aux expéditions des pirates, et notamment sur sa politique à l'égard des communautés autochtones.

48. P.D. Curtin, 1971*b*, p. 267.

L'expédition effectuée vers le fleuve Niger en 1591 ne semble pas avoir eu d'effet durable au Maroc. Les conquérants se sont très vite affranchis de la métropole et leurs descendants (Arma) ont créé de petits États qui ont d'ailleurs été éphémères. On ne trouve pas trace de changements importants survenus dans le commerce entre le Maroc et la boucle du Niger. Des esclaves et de petites quantités d'or ont continué à être exportés du Soudan occidental. Le trafic des esclaves semble avoir été considérable puisque, à la fin du XVII^e siècle, les sultans du Maroc possèdent une armée d'esclaves qui, pendant une certaine période, ont aussi exercé une forte influence sur la politique du pays.

Conclusion

L'histoire des contacts de l'Afrique avec le reste du monde, du XVI^e au XVIII^e siècle, peut être brièvement caractérisée comme suit: la côte occidentale et son arrière-pays sont la zone la plus fortement en contact avec le reste du monde. Au début, c'est à l'or africain que s'intéressent les Européens, puis, à partir de la deuxième moitié du XVI^e siècle, le trafic des esclaves passe au premier plan. Il sert à assurer le développement économique d'une grande partie de l'Amérique et de la Caraïbe, et a aussi pour effet d'accélérer l'accumulation de capital en Europe (surtout en Angleterre) et en Afrique. À cette époque, la pénétration européenne en Afrique est de type protocolonial et revêt un caractère essentiellement commercial. Les échanges entre les deux parties sont inégaux car les Blancs exportent des produits bon marché en échange desquels ils se procurent une très abondante main-d'œuvre. De ce fait, s'ils n'essayent pas de conquérir le continent, ils n'en causent pas moins un grave préjudice à l'Afrique sur le plan démographique. Il semble aussi que l'on ait généralement sous-estimé le rôle de débouché joué par l'Afrique dès les XVI^e et XVII^e siècles pour de nombreux produits de l'industrie européenne. Les avantages que l'Afrique a retirés de ces contacts se limitent à l'introduction de la culture du maïs et de diverses variétés de manioc. On ne saurait soutenir que cela compense l'hémorragie démographique, sans parler des souffrances infligées aux innombrables êtres humains qui ont été arrachés à leur milieu et emmenés dans de lointaines contrées où tout leur était étranger pour y être astreints à un dur labeur dans les plantations.



1.4. Dessin satirique politique intitulé « Hommes et frères !! »
[© The Wilberforce Museum, Hull.]